

Les chiffres des installations d'éclairage extérieur des espaces publics



Avec la participation de



Nom Prénom

Email :

Vous êtes :

- Une commune de moins de 10 000 habitants
- Une commune de plus de 10 000 habitants
- Une communauté urbaine (CU) / Métropole
- Une communauté d'agglomérations (CA)
- Une communauté de communes (CC)
- Un syndicat d'énergie ayant la gestion en direct des factures d'éclairage public
- Autre syndicat intercommunal ou syndicat mixte

Nom de la commune (ou code INSEE), CU, CA, CC, Syndicat :

Avez-vous la compétence "éclairage public" sur l'ensemble du périmètre ?

- Oui
- Non

Pouvez-vous préciser les communes exclues ?

Si le nombre de communes exclues est important, ne pas répondre à cette question, mais utiliser la question suivante pour joindre un fichier des communes retenues

Pour les syndicats ou les métropoles, pouvez-vous nous joindre la liste des communes prises en compte dans le questionnaire ?

Soit par PJ (document word ou pdf) ou soit par fichier Excel à l'adresse amsimonetti@afe-eclairage.com.fr

Quelle collectivité / syndicat détient cette compétence ?

Etes-vous en capacité d'identifier le nombre de points lumineux des installations d'éclairage extérieur des espaces publics, hors mise en lumière et hors éclairage sportif ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Le périmètre intègre-t-il ?

Plusieurs réponses possibles

- La mise en lumière
- L'éclairage sportif
- Autres

Nombre de points d'éclairage extérieur au 31 décembre 2022

De préférence installations d'éclairage extérieur des espaces publics hors mise en lumière et hors éclairage sportif. Le nombre de points d'éclairage extérieur doit impérativement correspondre à l'intégralité de la collectivité renseignée

Dont nombre de points d'éclairage extérieur LED

La puissance électrique totale (hors appareillages) installée au 31 décembre 2022 en kW

Cette puissance correspond à la puissance électrique utile (active) pour l'ensemble des points d'éclairage extérieur renseignés

La consommation énergétique annuelle de 2022 en kWh

La consommation énergétique demandée est celle de l'ensemble des points d'éclairage extérieur renseignés. Si ce n'est pas le cas, ne rien renseigner

Cette consommation énergétique est-elle ?

- réelle
- estimée

La facture annuelle de 2022 (pour l'ensemble des points) en € TTC - uniquement des installations d'éclairage extérieur des espaces publics - sinon ne rien renseigner

Si l'information n'est pas exhaustive, ne pas renseigner

Vos installations d'éclairage extérieur des espaces publics font-elles l'objet d'une extinction nocturne ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Quelle proportion de vos installations d'éclairage extérieur des espaces publics fait l'objet d'une extinction nocturne (%) ?

Correspond au nombre de points d'éclairage extérieur éteints / nombre de points d'éclairage total

Vos installations d'éclairage extérieur des espaces publics font-elles l'objet d'un abaissement de puissance ?

- Oui
- Non
- Ne sait pas

Les coordonnées et adresses mail professionnelles ne sont collectées que pour vous contacter, en cas de besoin pour préciser les réponses. Elles seront supprimées à la fin de l'enquête.

*Les données à collecter sont à reporter dans **le questionnaire en ligne** pour en faciliter la consolidation*

MERCI